



Accueil / Vos services / Sécurité / Défibrillateurs

DÉFIBRILLATEURS

Le DAE pour Défibrillateur Automatisé Externe est un appareil médical permettant la délivrance de choc électrique lorsqu'une personne est victime d'un arrêt cardiaque. Ce dispositif contribue à augmenter les chances de survie de la victime. Il est constitué d'un boîtier principal, et de patchs d'application. Une fois allumé, il suffit d'écouter l'assistance vocale qui vous donnera les consignes à effectuer. Son utilisation intuitive permet son utilisation par un enfant. Pas besoin de formation pour l'utiliser ! En France, près de 50 000 personnes par an sont victimes d'un arrêt cardiaque. Le taux de survie est d'environ 8%.

Lors de l'utilisation d'un DAE, ce taux peut dépasser les 50% Pour cette raison la municipalité a souhaité investir dans cet équipement d'une valeur de 1 550.00€. Il est installé sur le bâtiment de la cantine qui est **situé sur le parking de la mairie.**

MAIRIE DE VILLIERS SUR MORIN

38 Rue de Paris
77580 VILLIERS-SUR-MORIN
01 64 63 46 50

Nous contacter

